

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1903)
Heft: 4

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 18 juin 1903, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

La démission de M. A. *Sanguinetti* est acceptée. M^{lle} *Eugénie Valencien* est reçue membre de la société.

M. le Président rappelle que les Cours de Vacances auront lieu à Neuchâtel du 20 juillet au 1^{er} août, et à Zurich du 3 au 15 août. Le Département de l'Instruction publique n'ayant pas jusqu'à ce jour manifesté l'intention d'allouer une subvention aux participants, le Comité a pris la liberté de lui adresser, en date du 3 juin, une lettre recommandant ces cours à sa bienveillante attention.

M^{lle} *Métral* tient de source certaine que le Département adressera sous peu aux fonctionnaires une circulaire annonçant une subvention de cinquante francs à chacun des participants.

2^o Communication de M^{me} Martin-Richard sur les enfants anormaux.

M^{me} Martin présente un travail que voici *in-extenso* :

Le rapport si intéressant, du reste, que M^{lle} Lack nous a présenté sur l'enseignement de l'école centrale des enfants arriérés et anormaux à Bruxelles, se rapportant particulièrement à la partie méthodique et théorique de l'œuvre, il m'a paru nécessaire d'ajouter quelques détails sur son organisation pratique, telle que j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte, dans les différentes institutions de la Suisse allemande que j'ai visitées.

Là, on a depuis longtemps reconnu, que, si les classes spéciales créées dans chaque quartier, rendent de grands services aux enfants retardés, elles sont cependant loin de suffire aux plus infortunés : les anormaux.